



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## exportations

Question écrite n° 66210

### Texte de la question

M. Philippe-Armand Martin (Marne) appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité sur les prochaines négociations de l'organisation commune des marchés du vin et des prestations viniques. En effet, ces négociations porteront sur l'un des fleurons français de nos exportations. Aussi, ces discussions ne sont pas sans susciter certaines inquiétudes auprès des professionnels de la viticulture. Il apparaît que la filière viticole souhaite le maintien des dispositions actuelles en matière de vin, et notamment en ce qui concerne l'obligation de distiller les sous-produits, dénommés « prestations viniques ». Il y a lieu de relever que la remise en cause de ces dispositions emporterait une multiplication des sous-produits de vinification, ce qui nuirait indéniablement à la qualité des produits viticoles français. En conséquence, il lui demande de bien vouloir, d'une part, lui préciser les intentions du Gouvernement en l'espèce et d'autre part, les mesures qui seront mises en oeuvre pour maintenir les dispositions de l'organisation commune des marchés du vins en l'état et ce à propos des prestations viniques.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a appelé l'attention du ministre de l'agriculture et de la pêche sur les prochaines négociations relatives à la réforme de l'organisation commune du marché viti-vinicole. Le souhait de maintenir les dispositions actuelles, notamment celles qui concernent l'obligation de distiller les sous-produits de la vinification, est partagé par les représentants de la filière. Le dispositif communautaire des prestations viniques participe à l'amélioration de la qualité des vins en évitant le surpressurage et à la protection de l'environnement en évitant leur rejet dans la nature. En conséquence, le ministre chargé de l'agriculture sera très attentif à préserver cette disposition, le moment venu.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Armand Martin](#)

**Circonscription :** Marne (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 66210

**Rubrique :** Commerce extérieur

**Ministère interrogé :** agriculture, alimentation et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 mai 2005, page 5482

**Réponse publiée le :** 2 août 2005, page 7553